

# Fiche d'identité

<b>AMM</b>	N° 9600370
<b>Composition et mode d'action</b>	
<b>Clopyralid 35 g/l</b> Acide Pyridine carboxylic <b>HRAC O</b> Mimétique de l'auxine	<b>2,4 - MCPA 350 g/l</b> Acide Phenoxy-carboxylic <b>HRAC O</b> Mimétique de l'auxine
<b>Formulation</b>	SL (Concentré soluble)
<b>Classement</b>	Danger. H410 - H332 H318 - EUH401
<b>ZNT</b>	5 m
<b>DRE</b>	24 heures après traitement
<b>Inscription IFBM</b>	Chardex™ est utilisable sur les orges destinées à la brasserie

## Utilisations

Culture	Dose	Stade	Période	Précisions
<b>Céréales d'hiver : blé dur, blé tendre, orge, seigle, triticale et épeautre</b>	1,5 L/ha	De fin-tallage à dernière feuille étalée (ligule visible)	Du 1 <sup>er</sup> mars au 31 mai	Ne pas dépasser 1,5 L/ha par campagne
<b>Avoine d'hiver</b>	1,5 L/ha	De fin-tallage à 2 nœuds	Du 1 <sup>er</sup> mars au 31 mai	Ne pas dépasser 1,5 L/ha par campagne
<b>Céréales de printemps : blé dur, blé tendre, orge, seigle et avoine</b>	2 L/ha	De fin-tallage à 2 nœuds	Du 15 février au 31 mai	Pour lutter contre les chardons
<b>Prairies et Graminées fourragères implantées depuis moins d'1 an</b>	2 L/ha	De 4 feuilles à dernière feuille étalée 28 jours avant mise en pâture ou fauche	Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 juin	Ne pas dépasser 2 L/ha par campagne <sup>(2)</sup>
<b>Prairies et Graminées fourragères implantées depuis plus d'1 an</b>	3 L/ha	Jusqu'à dernière feuille étalée	Du 1 <sup>er</sup> mars au 30 juin	Ne pas dépasser 3L/ha par campagne
	1,7 L/ha	28 jours avant mise en pâture ou fauche	Du 1 <sup>er</sup> au 30 septembre	1 an sur 3 <sup>(3)</sup>

Chardex™ est homologué sur les graminées fourragères suivantes : Brome, Dactyle, Fétuque, Fléole et Ray-grass.

(2) En cas de retournement après traitement et de réimplantation d'une prairie, ne pas désherber à l'implantation avec la préparation Chardex ou tout autre préparation contenant du clopyralid.

(3) Cette restriction s'applique à la préparation Chardex™ ou à toute autre préparation à base de clopyralid.



**Chardex™** : SL - concentré soluble, contenant 35 g/L de Clopyralid (sel de monoéthanolamine) (substance active brevetée et fabriquée par Dow AgroSciences), 350 g/L de 2,4-MCPA (substance active brevetée et fabriquée par NC). AMM N° 9600370 - Dow AgroSciences SAS.

Danger. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.; H332 - Nocif par inhalation.; H318 - Provoque des lésions oculaires graves.; EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P261 - Éviter de respirer les brouillards.; P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.; P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.; P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.; P310 - Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.; P501 - Éliminer le contenu/récipient selon la réglementation en vigueur.

Responsable de la mise en marché : Dow AgroSciences Distribution S.A.S, 1 bis avenue du 8 mai 1945 - Immeuble Équinoxe II, 78280 Guyancourt. N° d'agrément PA00272 : Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. [0 800 470 810](tel:0800470810) Service & appel gratuits

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette des produits et/ou sur [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com)

**Chardex™**  
HERBICIDE

# Contrôlez les vivaces jusqu'à la racine



Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)

© <sup>TM</sup> Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**



Visitez [www.corteva.fr](http://www.corteva.fr)  
© <sup>TM</sup> Marques déposées de DuPont, Dow AgroSciences et Pioneer et de leurs sociétés affiliées ou de leurs propriétaires respectifs

Décembre 2019

## Chardex™, une solution durable

### Impeccable contre les nuisibles Chardon, Laiteron, Bleuet, Séneçon et Crucifères

- Chardex™ s'utilise en période de temps poussant lorsque la température est stabilisée au dessus de 12°C.
- Chardex™ peut s'utiliser sur prairies et graminées fourragères même de moins d'un an. (cf. Tableau des utilisations)
- Pour optimiser l'efficacité, traiter les chardons (10 à 15 cm) au stade 2 nœuds de la céréale d'hiver à la dose de 1,5 L/ha.
- Chardex™ peut s'utiliser jusqu'à dernière feuille étalée pour des rattrapages tardifs.
- Ne pas utiliser de compost ou de fumier issus de pailles traitées avec Chardex™ pour les cultures florales et maraîchères.



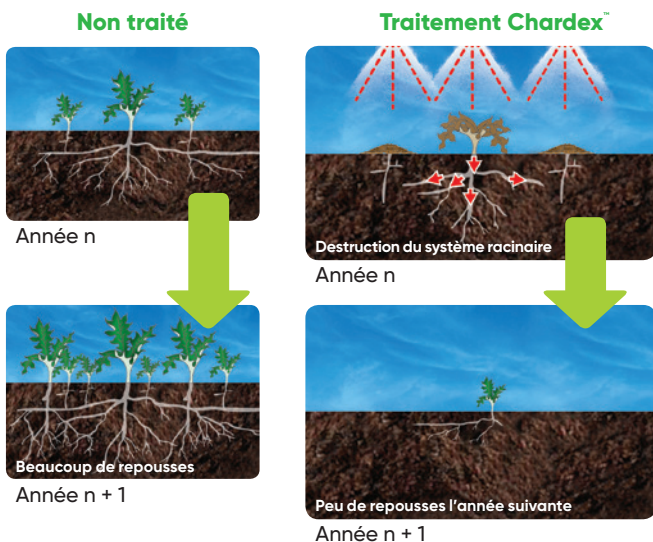
Chardon



Bleuet



Séneçon



## Les atouts de Chardex™

### • Efficace durablement contre le Chardon

2 molécules systémiques.  
Encore 79% d'efficacité 1 an après.

### • Plage d'utilisation élargie

De fin tallage à dernière feuille étalée.

### • Prévention des résistances

Sans ALS (mode d'action auxinique).  
Efficace aussi contre matricaires et crucifères.

### • Solution céréales et prairies

### • Libre rotation

Sans souci pour les cultures suivantes<sup>(1)</sup>.

(1) Toutefois il faut respecter un délai de 4 mois entre l'application de Chardex™ et l'implantation d'une culture de dicotylédones (légumineuse, trèfle, luzerne, composées ou crucifères).

## Le champ d'activité

Annuelles	Plante Jeune De BBCH29 à BBCH32 de la céréale	Plante développée De BBCH33 à BBCH39 de la céréale
Ambrosie		
Anthémis		
Anthriscus		
Atriplex		
Bifora		
Bleuet		
Capselle		
Carotte sauvage		
Céraiste		
Chénopode		
Chrysanthème des moissons		
Coquelicot		
Ethuse		
Laiteron		
Matricaires		
Moutarde		
Ravenelle		
Renouée liseron		
Renouée des oiseaux		
Scandix		
Séneçon		
Stellaire		
Torilis		
Vesce		
Vivaces et pluriannuelles	Plante Jeune De BBCH29 à BBCH32 de la céréale	Plante développée De BBCH33 à BBCH39 de la céréale
Chardon des champs		
Gesse tubéreuse		
Laiterons		
Liseron des champs		
Liseron des haies		
Renoncules		

■ Efficacité > 85%      ■ Efficacité < 60%  
 ■ 85% > efficacité > 60%      □ Pas de données